

Toujours est-il que le plus ancien titre qu'on connaisse aujourd'hui sur papier de chiffé est une lettre de Joinville à Louis X, datant de 1315; on peut, en outre, citer avec certitude, comme écrits sur papier de lin, un inventaire des biens d'un prieur Henri, mort en 1340, conservé à Cantorbéry, et plusieurs titres authentiques, remontant à 1335, conservés au Musée britannique de Londres. La première papeterie établie en Angleterre fut, dit-on, celle d'Hertford, qui date seulement de 1588; mais des papeteries importantes existaient en France dès le règne de Philippe de Valois, c'est-à-dire au milieu du quatorzième siècle, notamment à Essonne et à Troyes. Le papier qui sortait de ces fabriques offrait généralement, dans la pâte, diverses marques (fig. 336) ou filigranes, tels que la tête de bœuf, la croix, le serpent, l'étoile, la couronne, etc., selon la qualité ou la destination du papier. Plusieurs autres pays de l'Europe eurent aussi des papeteries florissantes au quatorzième siècle. A dater de cette époque, on trouve, en effet, un grand nombre de documents écrits sur papier de chiffé, dont l'usage se trouva ainsi devancer d'un siècle environ l'invention de l'imprimerie.

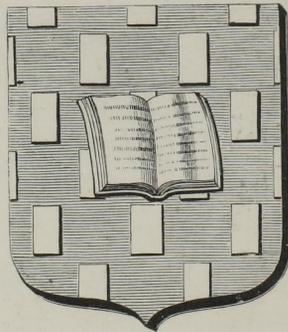


Fig. 337. — Bannière des papetiers de Paris.